



Ville de Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)

INSCRIPTIONS AUX NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES – Février 2016 ***à retourner au plus tard le 25 janvier 2016***

Une permanence se tiendra en Mairie :

- le 22 janvier de 13h30 à 17h30

Vous pouvez également, en dehors des jours de permanence, déposer ce formulaire accompagné du règlement correspondant en chèque ou espèces (appoint obligatoire) dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie. Toute inscription validée est définitive et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Tout enfant non inscrit au 25/01/2016 ne pourra être accueilli aux activités du mois de février 2016.

Nom de l'enfant : **Prénom de l'enfant :**

Adresse :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> École maternelle Cailletet | <input type="checkbox"/> École maternelle Carco | <input type="checkbox"/> École maternelle Rousselet |
| <input type="checkbox"/> École élémentaire Cailletet | <input type="checkbox"/> École élémentaire Carco | <input type="checkbox"/> École élémentaire Marmont |

Classe suivie pendant l'année scolaire 2015/2016 : Enseignant :

Mois de février 2016

je souhaite inscrire mon enfant aux Nouvelles Activités Périscolaires pour le mois de février 2016, règlement par chèque ou en espèces (prévoir l'appoint) à joindre avec le présent formulaire (somme forfaitaire de 2 € par semaine et par enfant).

Semaine	Oui	Non
Du 1 ^{er} au 5 février		
Du 8 au 12 février		

Inscription de février à juillet 2016 avec échelonnement des règlements :

oui, je souhaite inscrire mon enfant aux Nouvelles Activités Périscolaires pour le restant de l'année scolaire 2015/2016 (règlement par chèque ou en espèces à joindre avec le présent formulaire)

18 semaines à 2 €uros soit 36 €uros répartis en 3 paiements :

- 4 € (inscriptions jusqu'aux vacances d'hiver)
- 12 € (inscriptions de la rentrée des vacances d'hiver aux vacances de printemps)
- 20 € (inscriptions de la rentrée des vacances printemps aux vacances d'été)

Signature des parents ou du représentant légal :